

Je comprends que le député d'York-Sud puisse penser qu'il serait peut-être futile de débattre la question après la décision de la commission, mais comme le déclarait la présidence le 22 juin 1970 les demandes d'augmentation de péages qui relèvent de l'exercice normal des pouvoirs d'une commission ne doivent pas faire l'objet d'un débat d'urgence en vertu des dispositions de l'article 26 du Règlement.

QUESTIONS ORALES

LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE DE DÉPOLLUTION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le ministre de l'Environnement exposait-il la politique gouvernementale quand il a proposé que le Canada étende la zone de lutte contre la pollution à 100 milles dans le Pacifique et à 400 milles des côtes de Terre-Neuve et, si oui, le gouvernement présentera-t-il un projet de loi et pouvons-nous compter en être saisis bientôt?

• (2.10 p.m.)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre me dit n'avoir jamais tenu pareils propos. Cela m'intéresserait, à l'intention du compte rendu, de connaître la provenance de cette citation.

L'hon. M. Stanfield: D'un discours prononcé hier par le ministre de l'Environnement; voilà sa provenance.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Trudeau: Le député cite-t-il textuellement?

L'hon. M. Stanfield: C'est une paraphrase.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, si je citais un long passage du discours du ministre, le premier ministre serait parmi les premiers à s'y opposer.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence serait peut-être la première à s'y opposer. Le chef de l'opposition voudrait peut-être poser une question supplémentaire ou formuler sa question autrement.

Le très hon. M. Trudeau: Citez textuellement.

L'hon. M. Stanfield: Je demande au premier ministre si le ministre de l'Environnement exposait la politique du gouvernement en déclarant hier que le Canada devrait étendre sa zone de lutte contre la pollution à 100 milles dans le Pacifique et à 400 milles des côtes de Terre-Neuve.

Le très hon. M. Trudeau: Non seulement ne se basait-il pas sur une politique du gouvernement, mais il n'a pas fait la déclaration qu'on lui prête.

M. l'Orateur: Le député de York-Sud.

[M. l'Orateur.]

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Je prie le député de York-Sud de m'excuser, il devra attendre la fin des applaudissements. Le ministre de l'Environnement soulève la question de privilège.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement et ministre des Pêches): Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Dans l'allocution soigneusement préparée que j'ai prononcée hier, je n'ai nullement parlé d'étendre nos activités de lutte contre la pollution à 100 milles ou à 400 milles au-delà de nos limites territoriales. J'ai décrit dans une première partie de mon allocution l'étendue du plateau continental du Canada, et les distances mentionnées par le chef de l'opposition correspondent à une étendue au-delà du plateau.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il semble s'agir là d'une discussion de ce qui a été dit ou n'a pas été dit, et ni le député ni l'opposition ne peuvent soulever la question de privilège à cet égard.

LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX EAUX TERRITORIALES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas l'intention de me lancer dans une discussion. J'aimerais simplement, pour le moment, demander au ministre des Transports s'il peut dire à la Chambre quand le gouvernement va annoncer le règlement sans lequel il ne pourra atteindre son objectif limité en ce qui concerne le contrôle de la pollution dans nos eaux territoriales.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Ce sera d'ici quelques semaines, je pense. Je ne peux donner au député de date exacte, mais on a déjà préparé un projet, et on l'a fait circuler entre les diverses parties intéressées de sorte qu'elles puissent le commenter. Je ne pense pas qu'il y en ait pour plus de quelques semaines.

M. l'Orateur: Je crois que la présidence devrait donner la parole au député de York-Sud.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA VENTE DE LA LISTE D'ABONNÉS DU «TELEGRAM» AU «STAR»—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si des membres de la GRC ou du personnel de quelque ministère que ce soit ont reçu l'ordre d'examiner, ou sont en train d'examiner, les livres comptables et les documents connexes du défunt Toronto *Telegram* relativement à la façon dont le propriétaire a vendu sa liste d'abonnés et son achalandage au Toronto *Star*?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je ne suis pas au courant de cela, mais il me fera plaisir de m'en enquérir et d'informer l'honorable député.